



Dépêche n° 723884

Enseignement / Recherche - Enseignement supérieur

Par: Pascaline Marion - Publiée le 08/01/2025 à 16h16

[Lien dépêche](#)

Pour 2025, la région Grand Est adopte un budget ESR en baisse, axé sur la territorialisation et plusieurs "secteurs clés"

La région Grand Est compte engager une enveloppe de 41,8 M€ en crédits de paiement pour l'ESR en 2025, dont près de 20 M€ consacrés à l'immobilier universitaire, d'après le budget primitif 2025 adopté le 13 décembre 2024. "Le CPER 2015-2020 s'achève", tandis que "le CPER 2021-2027 passe en vitesse de croisière", est-il précisé. L'exécutif veut continuer à "structurer un potentiel de recherche attractif et visible" en priorisant des domaines stratégiques (santé, bioéconomie, etc.) et lancera un nouveau "Pacte compétences" en direction des établissements d'enseignement supérieur.

En 2025, l'objectif stratégique "Accompagner le rayonnement et l'attractivité de l'ESR" porté par la région Grand Est sera soutenu à hauteur de 41,806 M€ de crédits de paiement – dont 31,15 M€ en investissement (-12 M€) et 10,65 M€ en fonctionnement (-0,125 M€), d'après le budget primitif adopté le 13 décembre 2024 (1).

En parallèle, la collectivité inscrit près de "45 M€ (en AP/AE) en faveur des dynamiques d'investissement dans les établissements" (immobilier, équipements, projets structurants)", est-il précisé (pour 95 M€ au BP 2024, dont plus de 83 M€ en investissement). Avec deux "priorités d'actions 2025 : renforcer l'ancrage territorial de l'enseignement supérieur ; soutenir l'attractivité et l'excellence scientifique des grands sites académiques régionaux". Cette diminution des engagements s'explique "par la fin de grandes opérations immobilières en maîtrise d'ouvrage liées au CPER", souligne auprès d'AEF info Valérie Debord (LR), 1re VP "emploi, formation, orientation, apprentissage, enseignement supérieur" (depuis juin pour le dernier domaine, [lire sur AEF info](#)).

L'enveloppe globale en faveur de l'ESRI s'élève à hauteur de 60,372 M€ en crédits de paiement (pour environ 73 M€ au BP précédent), en prenant en compte 18,5 M€ de soutiens à l'innovation : PUI, Scal'E-nov, etc.

un "nouveau pacte compétences" lancé au deuxième trimestre 2025

Les crédits dédiés à l'ESR en Grand Est se déclineront, dans la continuité, à travers trois objectifs. Tout d'abord, "développer les compétences de haut niveau adaptées aux évolutions du monde économique" : "un nouveau

programme d'accompagnement des projets de développement des établissements d'enseignement supérieur sera initié au cours de l'année 2025, et fera suite au Pacte compétences opéré sur la période 2021-2024 ([lire sur AEF info](#)), indique le rapport budgétaire.

À cet égard, il s'agira de susciter et d'accompagner des projets d'investissement pouvant "répondre aux préoccupations de territorialisation et d'amélioration de l'offre régionale", annonce en séance Valérie Debord. "Une attention particulière sera donc accordée aux projets contribuant à la consolidation des territoires universitaires d'équilibre dans le Grand Est, et/ou inscrivant le développement des compétences en région au cœur des [neuf défis](#) du territoire régional", est-il détaillé dans ce rapport.

Concrètement, seront soutenus en 2025 : "de nouvelles phases de déploiement des CMQ Camex-IA et BioEco academy" ; "le programme Exebio de l'université de Reims et SensSus de l'université de Strasbourg" (projets Excellences) ; et, "de premiers équipements déployés sur les sites universitaires de l'[université de Lorraine](#) et de l'Unistra dans le cadre du volet formation [du projet Enact](#)" (porté par l'université de Lorraine et ses partenaires, labellisé cluster IA) "et du programme Maquest" ([Maisons du quantique](#)).

Le nouveau Pacte compétences sera lancé "au deuxième trimestre 2025", précise Valérie Debord à AEF info. "Nous sommes en train de faire l'évaluation du précédent. Nous envisageons de soutenir le développement de l'alternance dans les formations supérieures, et d'inclure un volet de soutien aux entreprises investissant dans la formation".

"planter des drapeaux d'innovation"

Deuxièmement, l'enjeu est de "**structurer et constituer un potentiel de recherche attractif et visible**", rapporte Valérie Debord. "Nous voulons planter sur notre région des drapeaux d'innovation. Nous l'avons fait dans un certain nombre de secteurs, notamment celui du numérique, [avec Enact](#)" ([lire sur AEF info](#)). "Et, nous souhaitons continuer à marquer la présence de la région dans les domaines de la santé, de la bioéconomie et de l'industrie du futur" (priorités retenues dans le Sresri), et "encore en IA, avec l'avancement du projet Clinnova par exemple (2)", un "projet paneuropéen stratégique ambitieux" qui "vise à favoriser la médecine de précision basée sur l'IA".

La région Grand Est veut aussi "faire émerger et accompagner de nouvelles chaires industrielles", ajoute l'élue. "Nous sommes une région industrielle et en sommes fiers. Et nous voulons être la région industrielle la plus décarbonée de l'Europe, demain. Pour cela, il faut se donner les moyens de faire venir les bons chercheurs, de leur donner les bons outils. Avec ce que nous avons souhaité structurer comme filières, nous allons – dans le cadre des [trois] PUI – y travailler".

"Au cours de l'année 2024", retrace le rapport budgétaire, "les différents AAP et règlements d'intervention régionaux relatifs à l'attractivité des talents de haut niveau et à la transformation de la recherche et des compétences en innovation au bénéfice des entreprises" ont permis d'accompagner "plus de 100 projets dans le domaine de la recherche et du transfert de technologie".

Sont notamment énumérés les soutiens à :

- deux chaires industrielles (dont la nouvelle chaire recherche "Réseaux d'eau en fonte, durabilité, remblais et recyclage", associant l'Engées et Saint-Gobain), 63 travaux de recherche de doctorants ou jeunes chercheurs ; six collaborations académiques avec des entreprises régionales ; six projets de recherche prévoyant l'accueil de jeunes talents ou chercheurs de haut niveau dans les équipes de recherche régionales ; des programmes d'équipements (CPER Recherche, et contrat triennal Strasbourg capitale européenne), ou encore "des programmes majeurs de recherche et de transfert" (IHU Infinity de Nancy, Unité de recherche et développement Agro-Biotechnologies industrielles de Pomacle-Bazancourt).

À l'avenir, "l'ambition régionale en faveur de ces typologies de projets se déclinera conformément aux priorités retenues

dans le schéma ESRI", "mais également en 2025 avec l'intégration de manière plus prononcée dans les critères de sélection des projets de la prise en compte des enjeux environnementaux". Enfin, "la mise en œuvre des projets et programmes d'équipements de recherche inscrits au contrat de déclinaison du CPER se poursuivra, avec des décisions relatives aux secondes phases de certains projets les plus avancés" ([lire sur AEF info](#)).

CPER 2021-2027 : une 3e vague

Enfin, il s'agit enfin de "**construire, gérer et entretenir les bâtiments enseignement supérieur**" et "les bâtiments **recherche et innovation**", poursuit le rapport.

Sur le premier volet, "les investissements immobiliers universitaires soutenus par la région représenteraient pour l'exercice 2025 un volume de CPI à hauteur de 19,65 M€". "Le CPER 2015-2020 s'achève avec le solde financier de quelques opérations et la livraison de la totalité des opérations sous maîtrise d'ouvrage régionale pour l'Urca" ([lire sur AEF info](#)) ; la dernière opération majeure concernera des travaux de réhabilitation énergétique à l'IUT Robert Schuman de l'Unistra. "Le CPER 2021-2027 passe en vitesse de croisière, notamment depuis l'enclenchement de la 3e vague de projets votée mi-2024".

Parmi les principaux projets accompagnés en 2025, figureront ceux de : l'Esad à Reims, l'IUT Nancy-Brabois (université de Lorraine), la faculté de pharmacie de l'Unistra, l'Ensam à Metz, "EvoluTTion" à l'UTT, etc. "Enfin, le projet de nouveau site pour le CEBB, sous maîtrise d'ouvrage régionale, doit voir se concrétiser le lancement de la phase travaux sur le Bioeconomy Park de Pomacle/Isle-sur-Suippes" (Marne).

Le second volet (bâtiments R&I) nécessite l'inscription de 1,555 M€, "pour la poursuite du soutien aux nouveaux programmes d'investissement émergeant au CPER 2021-2027, en lien avec le SRDEII". Aussi, cette année "pourrait conduire à un point d'étape visant à consolider certaines opérations, voire à redistribuer des crédits CPER des opérations moins matures vers les principales priorités des porteurs de projets".

avis du ceser

Dans son avis sur le BP 2025 (adopté le 5 décembre 2024), le Ceser Grand Est relève que "la place centrale de l'innovation" a été mise en avant. "Malgré les contraintes budgétaires imposées par l'État, le conseil régional est particulièrement attentif aux conclusions qui sont tirées du rapport Draghi" (avec un doublement du budget du programme-cadre de l'UE pour la R&I, [lire sur AEF info](#)). "La collectivité régionale a instauré un comité de liaison Europe qui associe les cinq universités en vue de répondre aux appels à projets en mobilisant des fonds européens. Le Ceser appuie ce travail de coopération à venir entre les universités".

S'agissant de la "liste des projets réalisés en 2024" (Enact, Maquest, PUI, etc.) proposée dans le BP 2025, "le Ceser souhaite avoir un bilan détaillé de ces projets et de leur impact sur les territoires". Il demande aussi "la transmission du bilan du Pacte Compétences opéré entre 2021 et 2024".

"En 2024, le conseil régional a soutenu plus de 100 projets de R&I. Le rapport mentionne 63 doctorants soutenus, mais ne précise pas comment ces jeunes chercheurs sont intégrés au tissu économique régional". Ainsi, le Ceser "souhaite avoir davantage d'informations sur la stratégie d'intégration professionnelle de ces doctorants".

Par ailleurs, sur le second objectif stratégique lié à l'innovation, "le Ceser préconise la mise en place d'outils pour mesurer l'impact des PUI sur le développement économique des PME".